

PROTOCOLE SANITAIRE OFFICE DE TOURISME DE SAINTE-SUZANNE – LES COËVRONS

Afin de lutter contre la propagation contre le Covid-19 et d'assurer la sécurité de nos visiteurs et de nos salariés, nous nous engageons à prendre les mesures sanitaires suivantes en nous basant sur différents protocoles sanitaires :

- **Limitation de la capacité d'accueil** de nos bureaux à 1 personne à Sainte-Suzanne et 2 personnes à Evron ;
- **Marquage au sol** régulant la circulation et permettant de respecter les distances de sécurité ;
- **Port du masque** par les conseillères et conseillers en séjour ;
- **Flacon de gel hydroalcoolique** à votre disposition lorsque vous entrez dans nos bureaux ;
- **Brochures et produits de la boutique en modèle d'exposition** : les visiteurs sont invités à ne pas les toucher, ou seulement après avoir utilisé du gel hydroalcoolique s'ils souhaitent feuilleter un livre avant achat. Nous nous chargeons de remettre à la demande ces brochures et produits ;
- **Utilisation de gel hydroalcoolique** à la remise de brochures ou de produits de la boutique ;
- **Installation d'hygiaphones** pour éviter la transmission par gouttelettes ;
- **Utilisation fréquente de lingettes désinfectantes** sur les postes de travail comme sur les surfaces fréquemment touchées : poignées de porte, comptoir, présentoirs...
- **Facilitation de la circulation sans contact** en laissant les portes ouvertes, ce qui permet aussi une meilleure circulation de l'air ;
- **Garder la distance d'un mètre** entre nos conseillères et conseillers et les visiteurs ;
- **Favoriser une solution de paiement sans contact** : l'Office de Tourisme travaille à la mise en place rapidement d'un Terminal de Paiement Electronique, permettant le règlement par Carte Bancaire, notamment en sans contact pour les achats inférieurs à 50 €.